

Info parents | mai 2026

Jacques-Cartier-Saint-Denys-Garneau



Dates à retenir...

14 mai : Gel d'horaire en avant-midi au secondaire. Les élèves passeront leur évaluation finale d'écriture. La présence des élèves est essentielle. En 2^e secondaire, puisqu'il s'agit d'un examen ministériel, toute absence devra être justifiée par un motif valable et documenté.

11 au 15 mai: Semaine des services de garde en milieu scolaire

15 mai: Journée pédagogique. Service de garde ouvert pour les élèves inscrits

18 mai: Congé pour tous

1er juin: Journée de classe (jour cycle 8)

2 juin: Accueil des futurs élèves du préscolaire en 2026-2027 | service de garde ouvert pour les enfants actuellement au préscolaire 4 et 5 ans

5 juin: Journée pédagogique. Service de garde ouvert pour les élèves inscrits

Semaine de la reconnaissance du personnel du Centre de services scolaire de la Capitale



À l'occasion de la Semaine de la reconnaissance du personnel du Centre de services scolaire de la Capitale qui se tiendra du 25 au 29 mai 2026, nous invitons les parents et les élèves à poser un geste simple, mais très significatif : dire MERCI aux membres du personnel de leur école. Que ce soit pour souligner leur dévouement ou leur influence positive, vos mots toucheront celles et ceux qui, chaque jour, animent nos établissements. D'ICI LE 15 MAI 2026, prenez quelques minutes pour rédiger un message de reconnaissance à l'attention de toute l'équipe de l'école de votre enfant, ou d'une personne en particulier (enseignant(e), éducateur(trice), secrétaire, direction, etc.) :

[Dites MERCI à toute l'équipe de l'école ou à une personne en particulier — Remplir le formulaire](#)

Pratique ouverte de mini-basketball



En prévision de la saison 2026-2027 des Braves Basketball, votre enfant est invité à vivre une période d'identification pour les jeunes intéressés à découvrir le basketball et faire la sélection l'année prochaine. Pour les élèves qui seront en 3e année, la pratique sera le mercredi 3 juin de 15h15 à 16h15 au gymnase de l'école Jacques-Cartier. Pour les élèves qui seront en 4e et 5e année l'année prochaine, la pratique sera le 10 juin de 16h à 17h15 au gymnase de l'école Saint-Denys-Garneau.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant : [Inscription aux pratiques ouverte de basketball – Remplir le formulaire](#)

Défi des Cubes Énergie | 27 avril au 18 mai 2026.



Objectif cette année : 128 500 cubes!

Les carnets arriveront sous peu et seront remis aux enfants très prochainement.

Rappelons que l'objectif principal du défi est :

- d'encourager les enfants à bouger le plus possible;
- de les aider à planifier des moments d'activité physique;
- d'impliquer la famille immédiate (parents, grands-parents, frères et sœurs) à bouger avec eux.

1 cube = 15 minutes d'activité physique à colorier

Les cubes des membres de la famille qui participent peuvent aussi être ajoutés au carnet.

- Pour en savoir plus :
- [Cliquez ici pour la fiche explicative](#)
- [Zone parents](#)

Merci à tous pour votre précieuse collaboration et votre implication!

Lauréat régional au Défi OSEntreprendre



Nous sommes très heureux de vous annoncer que le projet « Noël en partage : créer, offrir et se rencontrer » a remporté le titre de lauréat régional au Défi OSEntreprendre, et ce, pour une deuxième année consécutive !

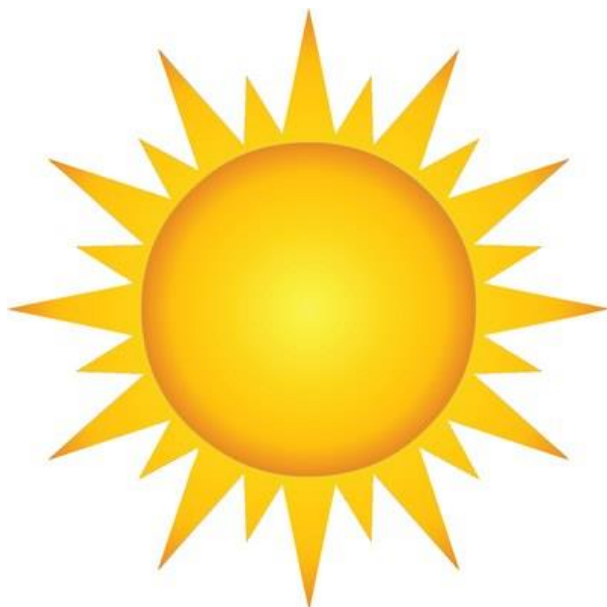
Le projet des Koalas de madame Marianne (idéatrice du projet) et madame Nathalie, ainsi que des Guépards de mesdames Mélissa et Sabrina, s'est démarqué parmi les 1619 projets inscrits à travers le Québec, ce qui représente une immense fierté pour toute notre communauté scolaire.

Grâce à leur engagement, les élèves ont réalisé un marché de Noël en proposant des bons de commande aux familles et en fabriquant eux-mêmes les produits en classe. Ils ont également offert des cartes et présenté des spectacles à des résidents, développant ainsi leur créativité, leur autonomie et leur générosité.

Ce magnifique projet entrepreneurial a permis de créer de précieux liens intergénérationnels, de semer la joie et le partage, tout en démontrant que même les plus jeunes peuvent avoir un impact concret, positif et inspirant dans leur communauté.

Merci sincèrement pour votre précieuse collaboration et votre soutien tout au long de cette belle aventure.

Le retour du soleil



Avec l'arrivée des journées ensoleillées, nous souhaitons vous rappeler l'importance d'appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin avant son arrivée à l'école.

Chaque enfant doit arriver déjà crémer et apporter sa propre bouteille de crème solaire identifiée à son nom.

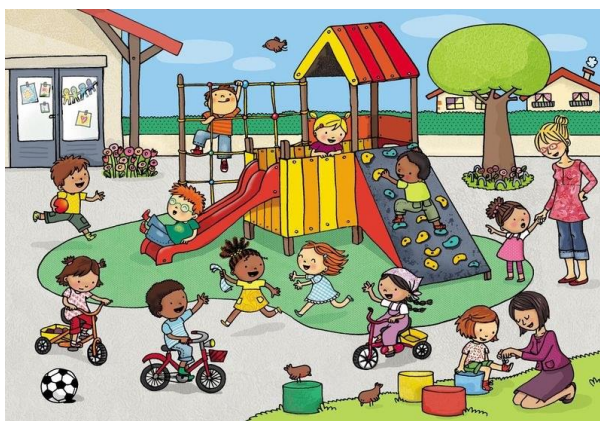
Voici les consignes à respecter :

- L'éducatrice s'assurera que les enfants réappliquent leur crème au moment du dîner.
- L'éducatrice n'appliquera aucune crème solaire sur les enfants.
- Aucun partage de crème solaire entre les enfants ne sera permis.
- L'école ne fournit pas de crème solaire.

Ainsi, si votre enfant n'est pas crémé le matin ou n'a pas sa crème pour la réapplication, il pourrait être exposé aux coups de soleil. Dans ce cas, nous ne pourrions être tenus responsables des conséquences liées à une protection solaire insuffisante.

Merci de votre collaboration essentielle pour assurer le bien-être des enfants.

Service de garde



Encourager le jeu libre et actif à l'extérieur



L'équipe des éducatrices et éducateurs du service de garde a suivi les formations *Ici... on bouge !* Celles-ci visent à favoriser le jeu libre et actif à l'extérieur et la sécurité bien dosée. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à offrir aux enfants un environnement stimulant, attrayant, enrichissant ainsi qu'un cadre sécuritaire qui soutient leur développement global.

C'est à travers des activités variées telles que des jeux de poursuite, des parcours moteurs, de l'escalade sur les structures, des courses en équipe, des jeux de ballon et des explorations en nature que notre équipe accompagne quotidiennement les enfants à une prise de risque calculée. Au-delà du développement physique, ces expériences aideront aussi les enfants à réduire leur stress, à renforcer leur persévérance face aux difficultés et à cultiver le goût de la nouveauté.

C'est pourquoi nous privilégions des sorties extérieures quotidiennes. Nous comptons sur votre appui pour que votre enfant puisse pleinement profiter de ces moments essentiels à son bien-être.

Assurez-vous qu'il dispose de vêtements adaptés à la météo (manteau chaud, bottes, gants et tuque en hiver ; vêtements de pluie et casquette en été, etc.). Un enfant bien habillé pourra explorer son environnement en toute confiance et sans inconfort.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons à votre disposition pour toute question.

Information sur le service de garde

Site Internet de l'école Jacques-Cartier : <https://ecole-jcartier-sdgarneau.cssc.gouv.qc.ca/>

Numéro de téléphone du service de garde : 418 686-4040, poste 102104

Adresse courriel du service de garde : sgarde.jcartier@cscapitale.qc.ca

Pour toute modification au service de garde, veuillez remplir le formulaire papier sur le site Internet ou remplir le formulaire en ligne : <https://forms.gle/hpYjr4bicCbfrpKi8>

Documents à consulter :

- [Régie interne mémo +Hop-Hop-JCartier](#)
- [Règles de régie interne SDG Jacques-Cartier](#)

La facturation du mois de mai vous a été envoyée.

Tous les frais du service doivent être payés pour le 20 mai 2026.

Pour ceux qui sont inscrits à la pédagogie du 15 mai, les frais y ont été ajoutés.

Si vous avez besoin d'un délai pour payer les soldes du service de garde, vous devez contacter le service de garde pour prendre **une entente de paiement**.

Transport scolaire 2026-2027



L'inscription au transport doit être renouvelée chaque année.

Le transport est offert gratuitement, matin et soir, aux élèves y ayant droit en vertu de la [Politique relative à l'organisation du transport scolaire](#) du CSSC.

INSCRIPTION AU TRANSPORT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Avant de procéder à l'inscription sur la [Plateforme d'inscription au transport](#), veuillez lire attentivement les informations ci-dessous.

Trois options s'offrent à vous :

1. Transport gratuit – Matin et soir ([voir les critères d'admissibilité](#))
2. Places disponibles (\$) – Matin et soir (pour les élèves non admissibles au transport gratuit, sous certaines conditions)
3. Transport du midi (\$) (sous certaines conditions)

Les élèves admissibles doivent :

1- Avoir une adresse principale située à :

- Plus de 800 mètres (préscolaire)
- Plus de 1,6 km (primaire)
- Plus de 2 km (secondaire)

2- Fréquenter l'école de bassin ou l'école désignée par le Centre de services scolaire de la Capitale.

Lien vers l'inscription : [Plateforme d'inscription au transport](#)

Élèves non admissibles :

- Les élèves inscrits dans une école hors bassin (choix d'école ou programme particulier).
- Les élèves nécessitant un second transport pour une deuxième adresse.

Vous pouvez toutefois soumettre une demande Places disponibles (\$) – Matin et soir. Il est recommandé de prévoir une solution de transport alternative.

À partir du 15 septembre 2026, l'inscription au transport doit se faire via le secrétariat de l'école.

L'inscription pour le transport du midi peut se faire de deux façons :

1. En ligne, remplir le formulaire et procéder au paiement : [Plateforme d'inscription au transport](#) (disponible à partir du 16 mars).
2. Au secrétariat de votre école en remplissant le formulaire papier. Le paiement est effectué par chèque en deux versements : 1er octobre et 1er décembre 2026.

Tarifs 2026-2027

- 1 enfant : 470 \$
- 2 enfants (résidant à la même adresse) : 830 \$
- Plus de 2 enfants (résidant à la même adresse) : 1090 \$

Un minimum de 15 élèves inscrits sur un même parcours est requis, au 15 août 2026, pour que ce service puisse être offert. Après cette date, l'inscription au Transport du midi (\$) demeure possible, selon les places restantes.

Rappel: Bouteille d'eau

Il est important que votre enfant ait sa bouteille d'eau tous les jours à l'école. Pour des raisons d'hygiène, il est donc essentiel que les élèves aient en leur possession leur propre bouteille d'eau en classe. Veuillez vous assurer que la bouteille d'eau ne s'ouvre pas facilement afin d'éviter les dégâts.



Tenue vestimentaire



L'école étant un milieu d'éducation, l'élève doit être convenablement et proprement vêtu.

L'élève doit :

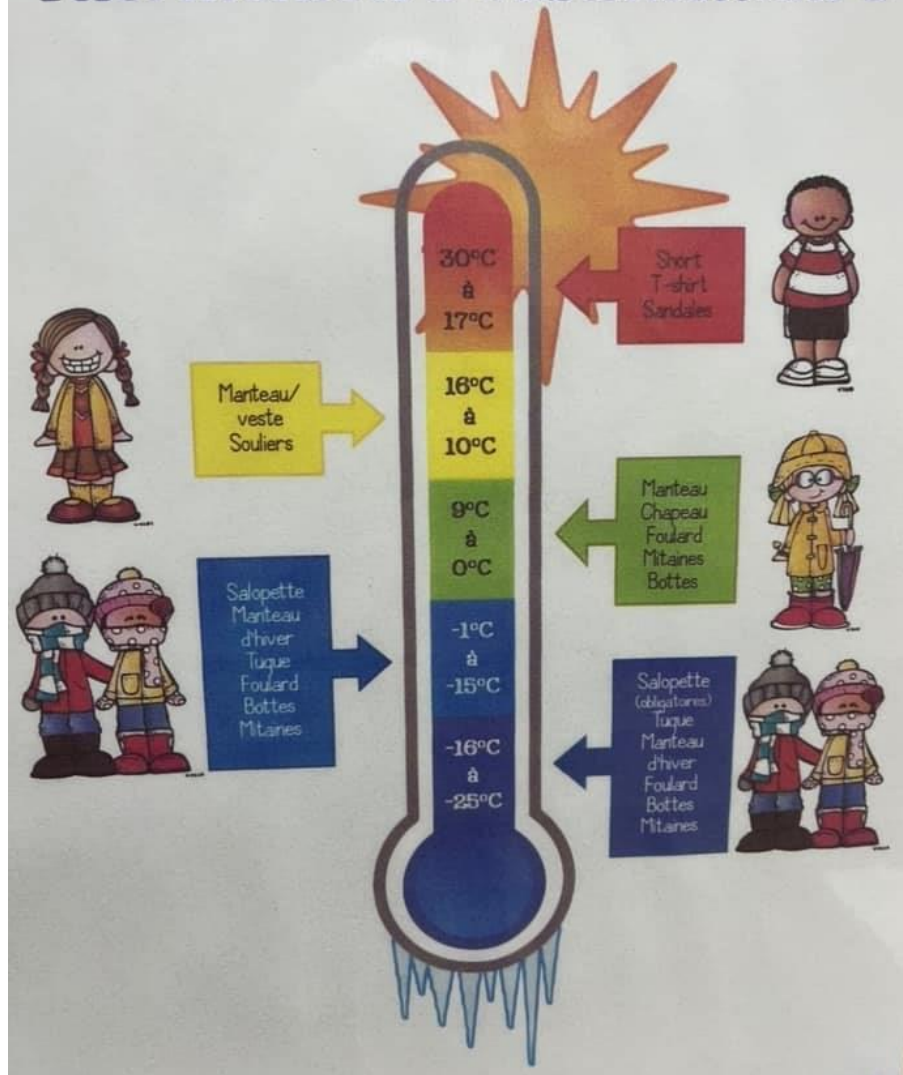
- Changer de chaussures à l'intérieur de la classe, selon les saisons et la température.
- Certains vêtements n'ont pas leur place à l'école et sont donc interdits :
- Les vêtements qui ont des bretelles « spaghetti »;
- Les gilets « bedaine »;
- Le port d'un pantalon court, troué ou autre vêtement (ex. jupe) n'est accepté que s'il est d'une longueur décente (à mi-cuisses) et dans tous les cas, les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.
- Les vêtements qui laissent voir les sous-vêtements.
- Tous les vêtements et les accessoires à caractère vulgaire ou affichant des valeurs en lien avec la violence et des messages de nature discriminatoire.
- Les sandales de type plage « babouches », car elles ne sont pas sécuritaires pour courir durant les récréations

Visage à découvert (article 18.3 de la Loi sur l'instruction publique)

L'élève doit avoir le visage découvert en tout temps sur l'ensemble du périmètre de l'école (incluant ses espaces extérieurs) ainsi que lors de la prestation de tout service qui lui est rendu par l'école. Cette exigence ne peut être levée qu'en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.

À noter que la direction se réserve le droit de refuser toute autre tenue jugée inadéquate dans un lieu d'éducation.

Thermomètre vestimentaire



Motivation et fierté

La fin de l'année scolaire approche à grands pas. Nous encourageons tous les élèves à maintenir les efforts en classe et à continuer de travailler très fort. Les vacances approchent, mais elles seront encore plus belles et méritées si les élèves ont un sentiment de fierté et du devoir accompli.

